



PREFET DE VAUCLUSE

Service des sécurités  
Pôle sécurité publique et police administrative  
Affaire suivie par : Bettina BLANC  
Tél : 04 88 17 80 47  
Télécopie : 04 90 86 20 76  
Courriel : bettina.blanc@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 9 avril 2020

Le préfet de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs  
les Maires de Vaucluse

*Signé*

*pour information :*

- Messieurs les présidents d'EPCI
- Madame la sous-préfète d'Apt
- Monsieur le sous-préfet de Carpentras
- DD - ARS 84.

**Objet** : Désinfection de la voirie – Covid-19.

Plusieurs d'entre vous ont appelé mon attention sur la désinfection des voiries de vos communes dans le cadre de la propagation du virus Covid-19.

C'est pourquoi j'ai souhaité porter à votre connaissance l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HSCP) saisi par le ministère des solidarités et de la santé le 26 mars 2020 afin d'expertiser si la désinfection de tout ou partie de l'espace public était opportune au regard du bénéfice attendu de cette pratique et des risques associés, qu'ils concernent le public, les travailleurs ou l'environnement.

Le Haut Conseil a rendu son avis le 4 avril 2020 et devant l'absence d'argument scientifique qui justifie l'intérêt de désinfecter la voirie pour prévenir des risques de transmission du virus, et au regard des impacts environnementaux potentiels, il recommande :

- de ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 ;
- de continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels.

Aussi, je vous invite à ne pas mettre en œuvre de telles pratiques et vous rappelle que l'usage massif de produits de désinfection en plein air peut conduire à des effets, directs ou indirects, sur la santé et l'environnement. En effet :

- Ces produits contiennent des substances actives qui seront dispersées dans l'environnement après ruissellement mais également via les réseaux de collecte des eaux pluviales ou d'assainissement. Leur impact, mais aussi celui des substances nocives associées à leur dégradation, pourrait donc dépasser la seule désinfection de rue ;
- L'usage massif de produits désinfectants peut favoriser l'apparition d'espèces résistantes. C'est ce qui a été constaté pour d'autres produits chimiques comme les anti-moustiques dans de nombreux pays, ou encore en Europe avec le développement de l'anti-biorésistance.

Tels sont les éléments qu'il m'appartenait de porter à votre connaissance. Mes services restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Bertrand GAUME